ÉPAULARDS RÉSIDENTS DU SUD

Rapport des réalisations du Groupe de travail technique sur les contaminants pour l'épaulard résident du Sud en 2020-2021

Environnement et Changement climatique Canada
Environment and Climate Change Canada
Canada

Rapport des réalisations du Groupe de travail technique sur les contaminants pour l'épaulard résident du Sud en 2020-2021

Nº de cat. : En4-416/2021F-PDF
ISBN : 978-0-660-39143-4
EC21106

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement et Changement climatique Canada
Centre de renseignements à la population
12e étage, édifice Fontaine
200, boulevard Sacré-Cœur
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Téléphone : 819-997-2800
Sans frais : 1-800-668-6767 (au Canada seulement)
Courriel : ec.enviroinfo.ec@canada.ca

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2021.

Also available in English

Rapport des réalisations du Groupe de travail technique sur les contaminants pour l'épaulard résident du Sud en 2020-2021

Le Groupe de travail technique (GTT) sur les contaminants a été formé en 2018 en réaction à la menace imminente évaluée par le gouvernement du Canada qui pèse sur l'épaulard résident du Sud. Le gouvernement du Canada, en partenariat avec la Colombie-Britannique, des municipalités, des organisations non gouvernementales de l'environnement (ONGE) et des groupes universitaires, a concentré ses efforts pour assurer la survie et le rétablissement de l'épaulard résident du Sud en s'attaquant à la menace que représentent les contaminants par l'entremise du GTT sur les contaminants.

En mars 2020, le GTT sur les contaminants a publié ses recommandations axées sur quatre domaines d'action, y compris celles déjà mises en œuvre pour lutter contre les contaminants qui touchent l'épaulard résident du Sud, son habitat et ses proies :

- **élaborer et mettre en œuvre des mesures supplémentaires** pour réduire la menace posée par les contaminants;
- **mener des activités de recherche et de surveillance** pour mieux connaître les contaminants présents dans l'environnement et leurs répercussions;
- **échanger des données, de l'information et des connaissances entre partenaires** afin d'éclairer la prise de décision;
- **entreprendre des activités de sensibilisation, d'éducation et de mobilisation** pour informer la population et la faire participer aux solutions.

Réalisations en 2020-2021

Malgré les limitations dues à la pandémie mondiale, notamment pour la recherche sur le terrain et en laboratoire, de nombreuses initiatives ont pu être poursuivies. Les paragraphes suivants font le point sur les progrès réalisés entre mars 2020 et mars 2021, notamment les mesures directes prises par les membres du GTT sur les contaminants ainsi que les mesures complémentaires prises par de multiples programmes, organismes et collaborateurs qui appuient la mise en œuvre des recommandations du GTT sur les contaminants.

Élaborer et mettre en œuvre des mesures supplémentaires

Établir un protocole d'élaboration de recommandations pour la protection des mammifères marins contre les substances bioaccumulables : Un comité directeur doté d'un mandat et d'un budget établira un protocole décrivant comment élaborer des recommandations pour la qualité de l'environnement (RQE) concernant la présence de substances bioaccumulables dans les sédiments, l'eau, les tissus et le régime alimentaire afin de protéger les mammifères marins. Le comité a fait appel à un groupe externe spécialisé en santé humaine et en modélisation des écosystèmes pour contribuer à l'élaboration et à l'examen des méthodologies.

Proposer l'application des recommandations : Cinquante-neuf (59) RQE (XLS) pour des contaminants prioritaires ont été proposés pour utilisation selon un cadre décisionnel scientifique pour protéger l'épaulard résident du Sud ou sa proie, le saumon chinook.

Combler les lacunes en matière de données sur les recommandations sur la qualité de l'environnement : Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) travaille à l'élaboration de recommandations concernant l'acide pentadécafluorooctanoïque (APFO) dans l'eau, les sédiments, les sols, les tissus et le régime alimentaire, et de recommandations sur la qualité de l'eau et des sédiments pour le triclocarban et la metformine.

Comparer les concentrations environnementales aux recommandations et aux valeurs toxicologiques de référence :

- En collaboration avec ECCC et la région métropolitaine de Vancouver, Pêches et Océans Canada (MPO), à l'aide de données récentes (de 2018 jusqu'à présent), hiérarchise plus de 13 classes de contaminants (> 400 analytes) présents dans l'eau, les sédiments, les tissus de saumons chinook juvéniles et les effluents de traitement des eaux usées de l'estuaire du fleuve Fraser. Il est démontré que la concentration de produits pharmaceutiques et de soins personnels (PPSP) diminue à mesure que l'on s'éloigne des stations de traitement des eaux usées et des régions urbaines. Un certain nombre de composés détectés dans les tissus des saumons chinook juvéniles, l'eau et les sédiments affichent des concentrations qui dépassent les RQE ou les valeurs toxicologiques de référence (VTR) et peuvent avoir des effets néfastes sur la santé des poissons.
- ECCC a fait progresser ses travaux en utilisant des données historiques (2003-2018) sur la qualité de l'eau douce et les contaminants dans le bassin du fleuve Fraser pour caractériser les apports de contaminants. L'analyse a révélé que les concentrations recommandées étaient dépassées pour trois pesticides, le chlorpyrifos, le diazinon et la perméthrine, ainsi que le biphényle polychloré (BPC) 126 et les BPC totaux. Des dépassements ont également été mis en évidence pour le cadmium, pour lequel une RQE est envisagée. Des dépassements de contaminants sont cartographiés à l'aide de l'outil d'inventaire des polluants affectant les baleines et leurs proies (OIPABP).

Adopter comme politique des recommandations visant à protéger l'épaulard résident du Sud : Le ministère de l'Environnement et de la Stratégie climatique de la Colombie-Britannique (BC ENV) a actualisé ses lignes directrices sur la qualité de l'eau (PDF) (en anglais seulement) pour y intégrer les recommandations du GTT sur les contaminants, qui comprennent les lignes directrices plus strictes sur les BPC.

Objectifs en matière de qualité de l'eau pour l'inlet Burrard : Les objectifs en matière de qualité de l'eau pour l'inlet Burrard sont en cours d'actualisation ou d'élaboration, et sont approuvés conjointement par la Première Nation Tsleil-Waututh et BC ENV. Les objectifs concernant la concentration dans l'eau, les sédiments et les tissus du cadmium, des microplastiques et des PPSP ont été établis, tandis que ceux pour le cuivre, le plomb, le nickel, le zinc, les indicateurs microbiologiques, les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et les polybromodiphényléthers (PBDE) sont en train d'être achevés. Un large éventail d'autres

contaminants dans l'inlet Burrard est en cours d'examen, et des objectifs supplémentaires sont en cours d'élaboration. Les recommandations d'ECCC pour l'épaulard résident du Sud et ses proies sont prises en compte dans l'élaboration des objectifs de qualité de l'eau, et des valeurs de dépistage fondées sur la santé humaine pour les tissus ont été établies. Tous les rapports et les politiques actualisées sont publiés sur le site Web du gouvernement de la Colombie-Britannique (en anglais seulement).

Favoriser et effectuer une coordination avec d'autres nations pour réduire la contamination : Le Canada est activement engagé à l'échelle internationale en tant que partie à la Convention de Minamata sur le mercure et à la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants.

- Convention de Minamata : Le Canada participe à l'élaboration de lignes directrices sur la surveillance du mercure dans l'air, les tissus humains et le biote dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité du traité. En outre, le Canada met au point la technologie d'échantillonneurs d'air passifs pour aider les pays en développement à surveiller le mercure dans l'air.
- Convention de Stockholm : Le Canada participe à l'examen des polluants organiques persistants (POP) présumés et aux négociations menant à l'inscription de nouvelles substances à la Convention de Stockholm, qui sont ensuite éliminés ou restreintes par les Parties conformément aux obligations de la Convention. Le Canada a également participé activement à l'élaboration et à l'actualisation de divers documents d'orientation sur les substances inscrites sur la liste de la Convention de Stockholm avec des exemptions. Il s'agit notamment de documents d'orientation concernant les PBDE, dont le décabromodiphényléther (décaBDE), le sulfonate de perfluorooctane (SPFO), ses sels et le fluorure de perfluorooctanesulfonyle, l'APFO et ses sels, et les composés apparentés à l'APFO; tous sont considérés comme des contaminants prioritaires préoccupants pour l'épaulard résident du Sud et ses proies. Par ailleurs, en février 2020, le Canada s'est retiré de l'exemption permettant le recyclage d'articles contenant certains PBDE, renforçant les efforts nationaux et contribuant aux efforts mondiaux visant à éliminer ces substances nocives.

Application de la réglementation : La Direction générale de l'application de la loi d'ECCC a réalisé une analyse visant à déterminer les possibilités d'intervention pour réduire la pollution touchant les épaulards, leur habitat naturel et leurs sources de nourriture afin de concentrer les efforts d'application de la loi sur les zones présentant un risque plus élevé de non-conformité.

Modernisation de la station d'épuration des eaux usées : La nouvelle station d'épuration des eaux usées de McLoughlin Point est désormais en service. Cette station de traitement tertiaire des eaux usées peut traiter 108 mégalitres d'eaux usées par jour et améliorera considérablement la qualité de l'eau rejetée dans les eaux environnantes et dans l'habitat de l'épaulard résident du Sud.

Responsabilité élargie des producteurs, élimination des déchets plastiques dans l'environnement, interdiction des plastiques : Le gouvernement de la Colombie-Britannique a pris des engagements concernant les déchets plastiques dans l'environnement marin et les plastiques à usage unique :

- En juin 2020, BC ENV a modifié son règlement sur le recyclage, en augmentant immédiatement la consigne minimale sur les contenants de boissons (de 5 à 10 cents par unité) afin d'encourager les retours. Au cours des deux années suivantes, il vise à élargir la gamme de matériaux collectés conformément au règlement pour inclure tous les articles à usage unique, dont les couverts, les assiettes et les bâtonnets en plastique « jetable », ainsi que tous les contenants de lait et de substituts de lait.
- Dans le cadre de l'initiative Clean Coast Clean Waters, la province a engagé 19,83 millions de dollars pour débarrasser les côtes de la Colombie-Britannique des débris marins et des navires abandonnés, ce qui contribue à créer des emplois et à soutenir les collectivités côtières qui se remettent du ralentissement économique dû à la COVID-19.
- Le fonds de stimulation de la fabrication de plastiques recyclés, doté d'une enveloppe de 5 millions de dollars, permettra d'accroître l'utilisation de technologies innovantes pour transformer les plastiques usagés en nouveaux produits, de soutenir l'économie circulaire des plastiques, d'augmenter la capacité de traitement pour le recyclage et de créer de nouveaux emplois.

***Règlement sur certaines substances toxiques interdites* (RCSTI) :** Les modifications proposées au RCSTI devraient être publiées à l'automne 2021. Ils comprennent des restrictions supplémentaires pour le SPFO, ses sels et ses précurseurs, l'APFO, ses sels et ses précurseurs, les acides perfluorocarboxyliques à longue chaîne (APFC à LC), ses sels et ses précurseurs, l'hexabromocyclododécane (HBCD) et les PBDE. Les modifications interdiraient aussi deux autres substances ignifuges, soit le Déchlorane Plus (DP) et le décabromodiphényléthane (DBDPE), si leurs évaluations préalables finales confirment qu'elles sont toxiques au sens de l'article 64 de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)* (LCPE).

Charte sur les plastiques dans les océans et Stratégie pancanadienne visant l'atteinte de zéro déchet de plastique : En octobre 2020, le gouvernement du Canada a annoncé la prochaine étape de son plan visant à atteindre zéro déchet plastique d'ici 2030. Ce plan prévoit notamment d'interdire les articles de plastique à usage unique nuisibles lorsqu'il est prouvé qu'ils sont présents dans l'environnement, qu'ils ne sont souvent pas recyclés et qu'il existe des solutions de rechange facilement accessibles. Ces articles comprennent notamment les sacs à provisions en plastique, les pailles, les bâtonnets à mélanger, les porte-cannettes, les couverts et les récipients alimentaires fabriqués à partir de plastiques difficiles à recycler.

Mener des activités de recherche et de surveillance

Surveillance

Contaminants atmosphériques : Des échantillonneurs d'air passifs ont été déployés à partir de février 2020 à 25 endroits à travers la mer des Salish pour déceler et quantifier les sources de contaminants atmosphériques dans les zones locales. Tous n'ont pas été déployés en même temps en raison de restrictions et d'autorisations requises pour leur installation. Les échantillons ont été récupérés à l'été et à l'automne 2020 et analysés pour détecter la présence de contaminants organiques non polaires. Pour évaluer les sources éloignées de contaminants non polaires aux sites de référence (charge atmosphérique), des échantillonneurs actifs d'air (24 heures une fois par mois) et de précipitations (agrégats mensuels) ont été déployés sur l'île Saturna de décembre 2019 à novembre 2020. Des échantillons ont été récupérés et sont en cours d'analyse. Des échantillonneurs d'eau passifs conçus pour déterminer et quantifier les sources de contaminants atmosphériques dans les rivières et les eaux côtières, notamment en matière de substances chimiques non polaires, ont également été déployés au Centre d'entreprise scientifique du Pacifique pour des durées variables (10 à 40 jours) afin d'évaluer leur rendement. D'autres sites sont envisagés pour le déploiement futur d'échantillonneurs d'eau passifs. L'accès limité aux laboratoires en raison des restrictions liées à la COVID-19 a entraîné des retards dans les analyses.

Eau douce/sédiments : Les restrictions liées à la COVID-19 ont considérablement nui à la surveillance de l'eau douce et des sédiments dès mars 2020. En plus des données perdues en raison de l'absence d'échantillonnage pendant plusieurs mois, certains échantillons prélevés avant l'arrêt de mars 2020 ont été perdus en raison de dépassements de la durée de conservation. ECCC a pu retourner en décembre 2020 sur trois des six sites de surveillance. Depuis janvier 2021, cinq des six sites ont fait l'objet d'un échantillonnage mensuel de l'eau. L'échantillonnage au site restant (rivière Thompson) n'a pas été repris en raison des restrictions de voyage liées à la COVID-19. L'échantillonnage des sédiments, qui est effectué chaque année, a été réalisé à cinq des sites. En raison des restrictions liées à la COVID-19 et de la capacité des laboratoires d'ECCC, certaines analyses d'échantillons ont été confiées à des laboratoires externes.

Eaux usées : Le travail sur le terrain n'a pas été possible en raison des restrictions liées à la COVID-19. ECCC planifie actuellement la reprise de l'échantillonnage des eaux usées en 2021 sur les sites antérieurs en cas de levée des restrictions.

Lixiviat des sites d'enfouissement : L'échantillonnage du lixiviat des sites d'enfouissement a eu lieu dans les quatre sites désignés. Trois échantillonnages ont eu lieu (le prochain aura lieu au printemps 2021) et les données sont en cours d'interprétation.

Immersion en mer : L'échantillonnage par ECCC a été suspendu sur les sites d'immersion en mer en raison des restrictions liées à la COVID-19. Cependant, le MPO a pu prélever huit échantillons de sédiments en juillet 2020 sur le site du détroit de Johnstone et les résultats sont attendus à l'été 2021. La planification de la campagne d'échantillonnage de 2021 est en cours

et ECCC se coordonne avec le MPO et d'autres groupes pour effectuer un échantillonnage opportuniste si possible.

Réseau trophique de l'épaulard résident du Sud : L'échantillonnage par le MPO n'a pas été touché par les restrictions liées à la COVID-19 : 400 échantillons de saumon chinook adulte, 15 de saumon chinook juvénile, 15 de lançon gourdeau et plus de 200 de hareng du Pacifique ont été prélevés en partenariat avec des collègues du MPO et des pêcheurs sportifs, la Première Nation Pacheedaht, la Raincoast Conservation Foundation et la pêche d'essai à Albion. L'analyse des stocks et le sous-échantillonnage sont en cours aux fins d'analyse des traceurs alimentaires et des contaminants.

Recherche scientifique

Pêches et Océans Canada :

- Pour déterminer les contaminants qui représentent la plus grande menace, le MPO mène actuellement des études sur les effets biologiques chez l'épaulard résident du Sud et ses proies. Un total de 48 échantillons fécaux d'épaulard résident du Sud et d'épaulard résident du Nord sont analysés à l'aide de techniques métabolomiques, protéomiques et transcriptomiques pour déterminer les réponses biologiques aux contaminants préoccupants, notamment les BPC, les PBDE, les pesticides organochlorés, l'HBCD, les alcanes chlorés, 254 métabolites et 21 hormones stéroïdes.
- Des travaux de validation sont en cours sur différents tissus d'épaulard, et l'étude sur la caractérisation des concentrations de mercure chez les épaulards résidents du Sud et ses effets connexes se poursuivra en 2021, après avoir connu des retards en 2020. Quatre cents (400) contaminants différents ont été analysés chez 12 saumons chinook (stock résident). Cela permettra de caractériser et de classer les contaminants préoccupants pour le saumon chinook adulte et l'épaulard résident.
- Des échantillons de 58 saumons chinook adultes provenant de huit stocks prioritaires d'épaulards résidents du Sud et d'épaulards résidents du Nord, âgés de quatre ou cinq ans, ont été analysés pour détecter la présence de BPC, de PBDE, de pesticides organochlorés, de HBCD, de dioxines/furanes, d'alkylphénols, de SPFO, d'APFO, de mercure et de paraffines chlorées. Il mettra au point des modèles de bioaccumulation dans le réseau trophique pour estimer la charge corporelle des nouveaux contaminants préoccupants chez les épaulards résidents du Sud et les épaulards résidents du Nord, ainsi que de nouvelles RQE pour protéger les mammifères marins.
- En outre, des techniques microchimiques sont utilisées pour évaluer les sources de contaminants prioritaires le long des voies migratoires du saumon chinook et du saumon coho. Une évaluation exhaustive des effets sur la santé du saumon chinook juvénile dans l'estuaire du fleuve Fraser est en cours, ce qui complète le classement et la caractérisation de plus de 400 contaminants dans l'eau, les sédiments, les tissus des poissons et les effluents de traitement des eaux usées, mentionnés précédemment dans la section sur les réalisations du GTT sur les contaminants.

- **Incendie à New Westminster :** D'autres travaux de surveillance sur le terrain ont été effectués en raison d'un incendie à New Westminster attribuable à la combustion de créosote. Des échantillons d'eau et de sédiments ont été analysés pour détecter la présence d'HAP, de dioxines/furanes et de métaux, et des teneurs très élevées (plus de 30 000 au-dessus de la recommandation sur la qualité des sédiments et du seuil pour les effets) ont été détectées dans certains analytes d'HAP. Les résultats de ces travaux ont donné lieu à un nettoyage correctif.

Ocean Wise – Pollution Tracker : La phase 2 de l'initiative Pollution Tracker d'Ocean Wise tire à sa fin et des données supplémentaires devraient être accessibles au printemps 2021. La phase 3 de l'initiative débutera en 2021 et visera de nouveaux sites d'échantillonnage. Elle caractérise actuellement les points chauds pour les BPC, les PBDE, les pesticides organochlorés, les substances perfluoroalkylées, les HBCD et le mercure dans les sédiments recueillis en collaboration avec le MPO et le programme d'immersion en mer d'ECCC à plus de 100 sites dans la mer des Salish.

Effets biologiques des contaminants sur l'épaulard résident du Sud : Ocean Wise et le MPO collaborent pour évaluer les effets biologiques des contaminants sur l'épaulard résident du Sud et ses proies. L'analyse du mercure, des BPC et des PBDE est effectuée à partir d'échantillons de biopsie de peau et du gras, tandis que la perturbation endocrinienne est évaluée au moyen de l'expression des gènes. Ocean Wise et la région métropolitaine de Vancouver collaborent également pour en savoir plus sur les microplastiques, particulièrement les microfibres présentes dans les eaux usées.

Microplastiques :

- L'unité de recherche sur la pollution des océans, qui fait partie de l'Institut des océans et des pêches de l'Université de la Colombie-Britannique, cherche à comprendre l'exposition aux polluants ainsi que leur persistance, leur toxicité et leur bioaccumulation dans les océans du monde en utilisant des modèles pour les prédateurs de niveau trophique supérieur comme l'épaulard. L'unité de recherche évalue notamment le risque d'exposition aux microplastiques dans le réseau trophique du saumon chinook et de l'épaulard résident du Sud ainsi que le risque associé aux nouveaux produits ignifuges halogénés. Elle mène actuellement d'autres études sur le transfert des contaminants dans la chaîne alimentaire au même niveau trophique que l'épaulard résident du Sud pour mieux comprendre l'absorption des contaminants et leurs sources.
- ECCC met à jour une analyse documentaire afin de déterminer la faisabilité d'un protocole normalisé pour évaluer la concentration de microplastiques dans divers milieux environnementaux, dont l'eau, les sédiments et le biote. Le MPO évalue également la présence de microplastiques dans les saumons chinook juvéniles de l'estuaire du fleuve Fraser et de l'île de Vancouver.

Déterminer les points chauds et les sources de contaminants :

- **Outil d'inventaire des polluants affectant les baleines et leurs proies (OIPABP) :** La mise au point de l'outil OIPABP a progressé, avec un accent mis sur l'acquisition de données, l'amélioration des estimations des rejets de contaminants et la caractérisation des sources, et le perfectionnement de l'outil de cartographie, ce qui comprend l'ajout d'une nouvelle couche géospatiale pour détecter les dépassements des RQE. Le GTT sur les contaminants a soutenu la conception de l'outil grâce à son expertise, et les derniers préparatifs pour le lancement de l'outil OIPABP sont en cours.
- **Analyse de la charge des contaminants :** L'analyse, qui utilise les données historiques de surveillance de la qualité de l'eau douce et des contaminants du bassin versant du fleuve Fraser, vise la quantification des charges ambiantes de contaminants prioritaires dans le fleuve Fraser et ses affluents. L'analyse démontre des dépassements des RQE mentionnées précédemment, également signalés par l'outil OIPABP.
- **Comparaison des rejets de contaminants de la source à la charge ambiante :** La comparaison par l'outil OIPABP des rejets de contaminants aux charges ambiantes indique qu'une détermination et une caractérisation supplémentaires des sources peuvent être nécessaires pour le ruissellement, les sédiments et les dépôts.

Échanger des données, de l'information et des connaissances entre partenaires

Les 23 et 24 février 2021, ECCC a organisé une réunion scientifique sur les contaminants pour les baleines, qui visait notamment à donner aux chercheurs l'occasion d'échanger leurs avancées scientifiques avec leurs collègues afin de déterminer les synergies et les domaines potentiels de collaboration. La réunion a également servi à faciliter la discussion sur les possibilités d'échange de données entre partenaires. ECCC cherchera à obtenir davantage d'information sur l'utilisation du Portail de données ouvertes du gouvernement du Canada pour diffuser des données publiquement.

Entreprendre des activités de sensibilisation et d'éducation

Sensibiliser le public

- Dans l'ensemble, la sensibilisation et l'éducation jouent un rôle important pour tous les groupes de travail techniques afin de réduire les nombreuses menaces qui pèsent sur les épaulards résidents du Sud. Conformément à la recommandation du GTT sur les contaminants, ECCC a lancé en novembre 2020 une page Web décrivant les mesures prises par le gouvernement du Canada pour réduire la menace que représentent les contaminants pour les épaulards résidents du Sud et leurs proies. En raison des restrictions en matière de rassemblements publics liées à la COVID-19, de nombreuses

activités de sensibilisation du public ont été menées en mode virtuel. Néanmoins, ECCC s'est efforcé d'élargir la portée de l'éducation et de la sensibilisation en matière de contaminants en participant à des événements organisés par le MPO et le Royal BC Museum ainsi qu'au forum de dialogue sur le Plan de protection des océans (organisé par Transports Canada). En 2021, ECCC participera également, avec d'autres membres du GTT sur les contaminants, à un webinaire organisé par Sea Smart sur les « substances chimiques éternelles ».

- La Georgia Strait Alliance (GSA) a lancé une campagne de messages électroniques sur les mesures de gestion des épaulards résidents du Sud de 2020 – dont les recommandations du GTT sur les contaminants – à l'intention de la communauté des plaisanciers et organisé des activités dans le cadre du mois de l'épaulard en juin, des pauses-café communautaires et des entrevues avec les médias. La GSA a actualisé son guide sur la navigation écologique et fourni à Clean Marine BC des conseils sur les pratiques écologiques à l'intention des plaisanciers de la région de la mer des Salish. En outre, les travaux du GTT sur les contaminants ont été mentionnés lors d'une séance plénière présidée par la GSA à la conférence de l'écosystème de la mer des Salish, qui portait sur l'harmonisation des mesures américaines et canadiennes visant l'épaulard résident du Sud.
- Ocean Wise a contribué à la sensibilisation du public par ses articles de blogue, ses webinaires publics et les rapports d'Ocean Watch.
- Les programmes scientifiques de Pêches et Océans Canada seront présentés sur la chaîne Discovery, ce qui permettra de mieux faire connaître les travaux du Ministère, notamment sur l'écosystème de l'estuaire du Fraser.

Prochaines étapes

Le GTT sur les contaminants a bien fait progresser la mise en œuvre de ses recommandations de mars 2020, qui favorisent le rétablissement de l'épaulard résident du Sud et de ses proies face à la menace des contaminants. Bien que d'importants travaux aient été accomplis dans la dernière année, des efforts continus seront nécessaires pour faire avancer davantage les recommandations, ce qui comprend notamment le lancement de l'outil OIPABP, l'achèvement des RQE qui protègent les mammifères marins et des études scientifiques sur les effets sur la santé des épaulards résidents du Sud et de leurs proies ainsi que la poursuite de la collaboration en matière de surveillance, de connaissances scientifiques, de sensibilisation et d'éducation. Alors que des membres du GTT sur les contaminants poursuivent la mise en œuvre de mesures clés à court, moyen et long terme, le GTT commencera à regarder au-delà de ses recommandations en réagissant aux nouvelles données scientifiques et en évaluant les menaces émergentes liées aux contaminants, ce qui permettra de garantir que la réponse collective pour soutenir le rétablissement et la survie de l'épaulard résident du Sud est agile et efficace.